L’État investisseur européen : quand des acteurs publics jouent les investisseurs

Dans cette vidéo, Ulrike Lepont et Matthias Thiemann présentent un numéro spécial de la revue Competition and Change, *“The European Investor State in the Making”, qu’ils ont co-édité.*

Pourquoi ce numéro spécial ?

Ulrike Lepont : L’objectif de ce numéro spécial est de contribuer à un débat en cours sur le renforcement de l'interventionnisme de l’État dans l’économie depuis la crise financière de 2008, et la manière de le caractériser. Nous avons rassemblé 7 contributions sur l’investissement public en Europe, qui utilisent et discutent, au moins partiellement, le concept d’État investisseur européen.

Matthias Thiemann : Ce concept vise à décrire la reconfiguration des interventions de l’État dans l’économie en Europe, où les instruments financiers et le de-risking des investisseurs privés prennent de plus en plus d’importance. Nous tentons de saisir comment l’État (ou d’autres acteurs publics) en vient à se comporter comme un investisseur, parle comme un investisseur et cherche à collaborer avec des investisseurs privés, au niveau de l’Union européenne, au niveau national et au niveau local.

Parlez-nous de vos contributions personnelles

Ulrike Lepont : En proposant une interprétation de l’État investisseur, mon article aide à comprendre ce qui semble être un paradoxe dans la politique fiscale actuelle, en France tout du moins, à savoir la valorisation de l’investissement public d’une part, et le maintien de l’austérité de l’autre. Je considère que l’investissement public n’est plus seulement une forme d’interventionnisme, mais aussi une nouvelle manière pour l’État de légitimer son action. La contrepartie de cela est que les dépenses et actions publiques, par exemple dans les secteurs de la santé et de l’éducation, dans les politiques sociales, qui ne sont pas considérées comme des investissements, sont déligitimées. C’est pourquoi, d’après moi, le concept d’État investisseur permet de comprendre l’austérité et la promotion de l’investissement public comme les deux faces d’une même orientation politique.

Matthias Thiemann : Mon article porte le titre “Breeding Unicorns in the European Union”. Avec mon co-auteur Dan Mocanu, nous retraçons l’implication croissante de l’Union européenne dans les marchés de capital-risque. Nous montrons que l’Union européenne est passée d’un rôle de simple soutien dans les années 1990, à un investisseur majeur en capital-risque, cherchant à produire des licornes, c’est-à-dire des entreprises valorisées à plus d’un milliard d’euros lors de leur introduction en bourse. Et nous relions ce développement, d’une part aux défauts du marché de capital-risque, qui ont généré plus d’interventionnisme, et d’autre part à la prise de conscience croissante de l’UE que dans un contexte de compétition avec la Chine et les États-Unis, il est important d’orienter le développement d’innovations technologiques de manière très stratégique.

Et les autres articles ?

Matthias Thiemann : Un premier article par Alayrac et Thyrard aborde la genèse de l'État investisseur européen à partir de précédents modes d'interventions de l'Union européenne. Cela nous amène à comprendre comment et pourquoi cet État investisseur européen est dominé par les banques de développement et d'autres acteurs favorables à l'investissement public.

Dans un deuxième article, Vanessa Endrejat nous apprend comment les activités hors bilan, comme celles des banques de développement, sont devenues si importantes dans cette configuration de l'État investisseur européen, tant au niveau européen que national, et comment cette finance hors bilan permet aux États d'être actifs tout en respectant la législation européenne en matière de dette publique.

Ulrike Lepont : L'article d'Antoine Ducastel et de ses co-auteurs étudie la mise en œuvre des investissements publics dans les infrastructures "vertes" en France. Il montre un hiatus entre la croissance du financement pour ces infrastructures et, dans le même temps, la diminution de la capacité administrative de l'État français dans ce domaine. C'est aussi cela, le paradoxe de l'État investisseur européen.

L'article de Damien Piron compare la Wallonie et les Flandres en Belgique et montre qu'une des régions, la Wallonie, n'a pas utilisé d'instruments financiers dans ses politiques d'investissements publics, contrairement aux Flandres. Il conclut que l'État investisseur n'est pas mis en œuvre partout et que son adoption répond à des choix politiques.

Matthias Thiemann : Dans un dernier article par Clara Volintiru, nous apprenons comment l'État investisseur européen cherche à utiliser ses nouvelles compétences pour organiser la transition vers une économie zéro-carbone, et à dédommager les "perdants" de cette transition grâce à des investissements, une stratégie qui ne semble pas fonctionner, du moins d'après les auteurs.

Propos recueillis par Véronique Etienne, janvier 2024